

## SOUSCRIRE UN PROGRAMME INTERNATIONAL DOMMAGES

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA233	2 jours - 14 h	Perfectionnement	Présentiel ou à distance	1360,00 €

### LIEUX ET DATES :

#### PARIS

- Du 22/05/2025 au 23/05/2025
- Du 15/09/2025 au 16/09/2025

### OBJECTIFS

- Identifier et analyser les mécanismes de mise en place d'un programme international en dommages
- Appliquer la méthodologie de tarification spécifique d'un programme international
- Rédiger les différents documents constituant un programme international

#### **Information complémentaire :**

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

Pas de date disponible ? contactez-nous à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr)

**Consultez le taux de satisfaction de nos formations**

[ici >>](#)

## POINTS FORTS

### **Modalités pédagogiques :**

Les cas pratiques permettent d'illustrer les thèmes exposés par l'intervenant.

### **Formateur(s) :**

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance dommages entreprises, formateur expert de l'Ifpass.

## PROGRAMME

A. Analyser les conditions de mise en place d'un programme international dommages

1. Définir un programme international dommages et évaluer les difficultés soulevées par sa mise en place

a) qu'est-ce qu'un programme international ?

b) conditions préalables à l'établissement d'un programme international (pour l'assuré, l'intermédiaire et l'assureur)

2. Rechercher le programme international adapté (fonctionnement, règles juridiques et fiscales)

a) libre prestation de service

b) programme intégré

c) programme coordonné

3. Clause DIC / DIL / DID

4. Comprendre les particularités de la gestion des flux liés aux primes et aux sinistres

a) relations entre les acteurs

b) devises

c) taxes

B. Souscrire et tarifer

1. Tarification liée à la matérialité des risques

2. Tarification des événements naturels

3. Chargement

4. Particularités géographiques

5. Couverture des actes de terrorisme

6. Réassurance

C. Mettre en place et rédiger

1. PS vs Polices locales

2. Instructions, manuel et cover notes

3. Good local standard, les particularités locales

4. Police Master

### **Validation des acquis :**

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM.**

- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage.**

- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.**

### **Personnalisation parcours :**

**Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.**

## PUBLIC

Souscripteurs marché national

Souscripteurs juniors programmes internationaux dommages

Gestionnaires

Chargés de clientèle

Agents généraux  
Courtiers

**Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap** : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat.  
[Veillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

## PRÉ-REQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis spécifiques

### **Modalité d'accès :**

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à [mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

## TARIFS ET FINANCEMENTS

1360,00 €  
Exonérés de TVA

## CONTACT

[mo-inscriptions@ifpass.fr](mailto:mo-inscriptions@ifpass.fr) / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 12/07/2025 à 03:51